



Paul Hamel

Sortir des ghettos d'emploi féminins

quel humour persévérant et avec quelle détermination tranquille les Québécoises ont mené à leur manière le dur combat de l'égalité.

Rapprocher les cols roses et les cols bleus

La CSN, de son côté, a passé au crible tous les titres d'emploi du secteur de l'éducation, de la santé et des services sociaux ; elles s'appuient sur les informations qu'elle a obtenues du Conseil du Trésor pour chaque catégorie d'emploi du secteur public. Un travail indispensable qui permet maintenant à la vice-présidente Monique Simard de conclure : « avec cette analyse, personne ne peut plus se cacher que la discrimination sexuelle traverse tous les emplois à tous les niveaux ».

Le document intitulé *La restructuration salariale du secteur public*¹⁰ démontre un autre aspect de l'inégalité en emploi : la sous-évaluation traditionnelle des emplois féminins. Prenons le cas de la catégorie du personnel de bureau, où le taux de féminité atteint 87,2 % en éducation et 90,6 % dans le réseau de la santé et des services sociaux. Ce groupe d'employés gagne un salaire-horaire minimum de 9,73\$ à 12,66\$ au premier échelon. Par contre, le salaire est de 10,42\$ à 13,46\$ chez le personnel des services à plus forte concentration masculine (87 %) qui accomplit des tâches considérées équivalentes. La restructuration salariale proposée avantagerait 26 300 des effectifs féminins (calculés en équivalents temps complet) sur 29 500 des effectifs concernés. Conçue selon le principe « à travail équivalent, salaire égal », elle coûterait environ 356 millions de dollars au trésor public québécois. Est-ce trop demander à une fonction publique qui repose à 65 % sur des effectifs féminins ?

Même si ces hypothèses de restructuration salariale réussissent à devenir réalité, d'autres questions demeureront encore sans réponse. Comment gérer les questions de mobilité, de sélection à l'embauche, de manière à éviter le renouvellement de ghettos d'emploi ? Quelle formule de déséxécution pourra tenir compte des facteurs d'ancienneté et de compétence et réglementer l'occupation des postes à temps partiel ? Comment sortir les filles des ghettos d'emploi féminins par des choix professionnels plus adéquats ?

Nous devons surtout nous rendre compte que cette négociation va toucher à des points névralgiques de nos perceptions sociales liées à la valeur du travail accompli par un homme ou par une femme. Comme le dit le document de la CSN, « l'équité salariale, la correction des discriminations sexuelles impliquent une modification de nos jugements de valeur et un regard neuf sur le travail féminin » (p. 7).

Et dans l'Église, quelle équité ?

À première vue les Églises, qui sont aussi des employeurs, peuvent paraître en dehors de ce débat sur l'équité salariale. Il ne s'agit certainement pas de ramener tous les engagements

9. Abella, juge Rosalie Silberman, *Commission d'enquête sur l'égalité en emploi*, Canada, Ministère des Approvisionnements et Services, 1984, 393 pages.
10. CSN, Hypothèse recommandée par le Comité de coordination des négociations du secteur public, 15 janvier 1988, 64 pages.

chrétiens à une question de salariat mais de voir comment les communautés qui embauchent du personnel peuvent le traiter en toute justice.

Pour ne prendre qu'un cas, celui de l'Église catholique au Canada, c'est en 1984 qu'ont été publiées pour la première fois des statistiques incluant des femmes. Le *Rapport sur l'état des ressources humaines de l'Église catholique au Canada*¹¹ révèle que les femmes comptaient alors pour 46 % de l'ensemble des effectifs. Parmi les ministres non ordonnés qui travaillent au Québec à plein temps, près de huit sur dix (78 %) sont des femmes, et parmi les employés à temps partiel, elles sont sept sur dix (69 %). Près de deux sur trois d'entre elles travaillent dans des services administratifs ou d'entretien, l'autre tiers occupant des postes de pastorale à l'école, en paroisse, à l'hôpital, ou en pastorale sociale. Cette étude, qui a le mérite de quantifier la répartition des ressources à l'emploi de l'Église, ne présente toutefois aucune donnée sur la rémunération.

Selon l'étude de Sarah Bélanger¹², pour chaque agente de pastorale il y avait 6,7 prêtres au Québec en 1985. Il y a autant de laïques que de religieuses. Un très petit nombre

11. CECC, *Rapport sur l'état des ressources humaines de l'Église catholique au Canada*, sous la direction de Gilles Roy, Ottawa, 1984, texte ronéotypé.
12. Bélanger, Sarah, « Les femmes et leur travail pastoral dans l'Église catholique au Québec », (titre provisoire), étude réalisée pour le groupe Femmes et ministères, Montréal, 1988 (à paraître).

En Amérique latine :

L'ÉGLISE DES PAUVRES ET L'OFFENSIVE CONSERVATRICE

par Claude Lacaille

Près de la moitié des catholiques du monde vit en Amérique latine et dans les Antilles. Cette Église, en grande majorité constituée par les masses appauvries des villes et des campagnes, s'articule autour de ses paroisses et ses communautés de base. Il s'agit d'une Église des pauvres, où l'Évangile est reçu et assimilé dans un contexte de sous-humanité et d'oppression et où la Bible inspire et illumine le combat pour la justice et la transformation de la société.

Cette Église est fille du Concile Vatican II, des conférences des évêques latino-américains de Medellín (1968) et de Puebla (1979). Elle est une incarnation historique de l'option préférentielle de Dieu pour les pauvres. Persécutée, martyre, marginalisée, critiquée et terrorisée, cette vaste communauté

(13) occupent un poste de responsable en paroisse. Par contre, 38 % de celles qui travaillent dans les services diocésains occupent un poste de responsabilité. Une forte proportion de ces agentes travaillent seulement à temps partiel, surtout dans le cadre des paroisses, et ce sont en majorité des laïques. Les religieuses, bien que plus âgées et plus scolarisées, gagnaient alors en moyenne 59 % du salaire des laïques en raison d'une politique d'emploi qui assimile les religieuses aux membres du clergé.

Dans l'Église, la problématique est encore celle de l'accès aux emplois et aux responsabilités, jusqu'ici réservés à des hommes ordonnés, et l'établissement d'un partenariat possible. Dans ce contexte, comment déterminer les paramètres de l'équité salariale ? La répartition des effectifs masculins et féminins est tributaire d'une histoire et d'une organisation qui reconnaissent une vocation différente aux hommes et aux femmes et qui leur confient des ministères distincts. Il en résulte une structure d'emploi hiérarchisée selon les sexes.

La persistance de ce modèle pose problème dans une société comme la nôtre où les responsables des affaires civiles ont accepté de revoir les règles de la division sexuelle du travail. Or la tradition judéo-chrétienne, qui fonde justement notre culture, pose le principe de l'égalité fondamentale de l'homme et de la femme comme l'expression d'une volonté de Dieu créateur. « Homme et femme il les créa, à son image il les créa ». En réactualisant cette vérité de la Genèse, tant dans l'Église que dans tous les milieux de travail, les femmes disent qu'en acceptant leur personne, on accepte aussi de déranger l'histoire. Et pas seulement les chiffres d'emploi. ■

de petites communautés n'est pas une Église parallèle : elle est peuple de Dieu en marche, elle présente une alternative réelle et un défi au modèle clérical traditionnel.

Mettre au pas les théologiens de la libération

Or voici que cette Église des pauvres doit affronter une agression violente de la part de l'administration Reagan, qui considère « la théologie de la libération et l'Église populaire comme le principal ennemi idéologique des intérêts américains dans la région » et qui affirme que « la politique extérieure

des États-Unis doit combattre la théologie de la libération parce que malheureusement les forces marxistes-léninistes ont utilisé l'Église comme arène politique contre la propriété privée et le système capitaliste en infiltrant la communauté religieuse d'idées plus communistes que chrétiennes »¹.

Cette campagne systématique de répression menée par l'administration américaine et inspirée par un anticommunisme primaire, a porté ses fruits auprès de nombreux prélats conservateurs tant à Rome qu'en Amérique latine. La décennie 80 voit la hiérarchie du continent de plus en plus dominée par l'offensive conservatrice sous la direction militante des cardinaux Josef Ratzinger et Alfonso Lopez Trujillo.

En mars 1983, le premier, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, fit parvenir à l'épiscopat du Pérou un ensemble « d'observations » sur les écrits du père Gustavo Gutiérrez, tentant infructueusement à plusieurs reprises de le faire condamner ; après avoir échoué de nouveau en 1984 dans ses efforts pour obtenir une déclaration de censure de la part des évêques latino-américains réunis à Bogota, le cardinal rentra à Rome où il publia une Instruction critiquant la théologie de la libération.

Par la suite, il convoqua à un interrogatoire le théologien franciscain Leonardo Boff, du Brésil, et lui imposa en 1985 une année de silence pénitentiel. Les évêques brésiliens protestèrent énergiquement. Au terme d'une réunion de trois jours avec le pape et une trentaine de pasteurs, la sanction fut levée et une nouvelle Instruction sur un ton positif fut publiée. En avril 1986, Jean-Paul II écrivait à la Conférence épiscopale du Brésil une lettre historique : « Nous sommes convaincus, vous et moi, que la théologie de la libération est non seulement opportune, mais utile et nécessaire. » Enfin, en juin 1987, le cardinal-préfet intervint pour empêcher la publication en italien du récent livre de Boff sur la Trinité.

Le cardinal brésilien Lorscheider, dans une entrevue donnée lors du synode sur les laïques, déclarait ce qui suit : « La théologie de la libération n'est rien d'autre pour nous que l'approfondissement dans la foi de l'expérience des communautés de base. Je crois que notre position est désormais bien comprise par le pape. Le cardinal Ratzinger reste quant à lui réticent. Pour lui, ce que nous appelons théologie n'est qu'une analyse socio-politique. Il accepte le dialogue avec nous, mais je me demande s'il écoute. »

« Déchouker » l'Église populaire

Le Conseil des évêques de l'Amérique latine (CELAM) est dirigé depuis la rencontre de Puebla par des hommes de tendance conservatrice. Son président actuel, Mgr Dario Castrillon Hoyos, de Colombie, alla même jusqu'à accuser la théologie de la libération d'être reliée au terrorisme de gauche dans son pays, lors d'une conférence qu'il prononça en Allemagne, durant « l'affaire Boff ». Il proposait comme alternative une théologie de la réconciliation entre pauvres et riches.

Important organisme de coordination et de communion, le CELAM est en passe de devenir un instrument de contrôle et de centralisation, une espèce de succursale de la curie romaine. Depuis cette année, le siège social de Bogota s'est doté d'un réseau informatique au prix de six millions de dollars, qui le relie instantanément à toutes les conférences épiscopales de la région et à la Commission pontificale des communications sociales du Vatican. Pour illustrer les avantages d'un tel système, Mgr Castrillon raconta à ses hôtes que la banque de données du CELAM possédait déjà des informations détaillées sur les activités, écrits et contacts de tous les théologiens de la libération.

À un autre niveau, les nonces apostoliques, ambassadeurs de l'État du Vatican auprès des gouvernements, jouent un rôle important dans les relations Église-État et dans les nominations d'évêques. Ainsi, à Santiago du Chili, le nonce Mgr Angelo Sodano, sympathisant affiché du régime Pinochet, a nommé à la place du cardinal Silva, connu pour sa défense des droits humains, Mgr Fresno, défenseur de la dictature depuis les premiers jours où il offrit sa croix pectorale à la Junte pour la reconstruction nationale. En 1983, il fut nommé cardinal ; depuis, le nonce lui a pratiquement imposé un auxiliaire encore plus conservateur que lui, Mgr Antonio Moreno, adversaire acharné de la théologie de la libération ; un nouveau diocèse a été découpé dans la zone sud de Santiago avec Mgr Fuenzalida, ami personnel de Pinochet.

1. Document de Santa-Fe, 1980, « Une nouvelle politique interaméricaine pour les années 80 », 2ième partie, no 3.



Montréal, le 24 Mars : Romero et l'Église des pauvres

En plus, Mgr Jorge Medina, ancien chancelier de l'Université catholique, vient d'être nommé évêque de Rancagua malgré le désaccord presque unanime de la conférence épiscopale.

Cette politique est suivie partout où des pasteurs progressistes meurent ou prennent leur retraite. Par exemple, Luis Vallejos, l'ami des paysans indigènes du Cuzco a été remplacé par l'aumônier des Forces armées du Pérou. Le visage de la hiérarchie se transforme systématiquement.

Ceci amène une répression ecclésiastique très forte contre les agents pastoraux qui oeuvrent dans les quartiers populaires et avec les paysans. Ainsi, à Esteli au Nicaragua, durant les trois dernières années l'évêque Lopez a évincé de son diocèse 27 prêtres et religieuses, à cause de leurs sympathies pour la révolution. À Santiago, Fresno a exigé la démission du vicaire épiscopal de la jeunesse une semaine après la visite du pape, parce que les jeunes avaient crié des slogans demandant le départ de Pinochet.

Au Nicaragua, au Salvador, en Colombie et en Haïti, les conférences épiscopales ont attaqué carrément dans leurs documents officiels ce qu'ils appellent « l'Église populaire ». Elles caricaturent les communautés de base, leur font subir un procès d'intention, se refusent à dialoguer avec elles et jettent le discrédit sur les laïques engagés. Elles abordent la question de façon juridique, comme s'il s'agissait d'un problème de pouvoir. « Les communautés ecclésiastiques de base qui ne sont pas expressément approuvées par les évêques et par la conférence épiscopale au plan national, manquent de l'autorité nécessaire pour exister ou se coordonner². « L'Église ne naît pas du peuple. Depuis quelque temps, nous assistons à une tentative de récupération de ces communautés ecclésiastiques de base dont on veut faire des lieux d'activité politique ... Les laïques ne peuvent utiliser les CEB comme instruments de leurs revendications politiques et sociales³. » En Haïti, cependant, les événements qui ont entouré les élections du 29 novembre dernier ont rapproché les évêques des revendications fondamentales de leurs fidèles.

La formation des futurs prêtres n'échappe pas à cette campagne. En 1977, le Vatican a fermé deux séminaires expérimentaux en quartiers populaires, à Santiago et à Montevideo. En 1984, l'Institut théologique d'études supérieures

2. Évêques de Colombie, 21 février 1986.
3. Évêques haïtiens, 29 août 1987.

(ITES) de la conférence des religieux du Mexique fut fermé par Rome. Au sud du Chili, le visiteur apostolique envoyé par le Saint-Siège, Mgr Bernardo Cazzaro, interrogea chacun des séminaristes de San Fidel, leur demandant s'ils avaient participé à des manifestations contre le gouvernement et les incitant à dénoncer les professeurs et autres compagnons qui l'eussent fait. Enfin, en 1988, le Brésil s'est vu nommer un enquêteur du Vatican pour visiter tous les séminaires du pays.

Entendre l'Église des pauvres

Terminons ce tour d'horizon avec un commentaire de l'Association oecuménique des théologiens du tiers monde : « La théologie élaborée dans les centres de pouvoir de l'Occident – sauf exceptions – avec ses prétentions d'universalité, cherche à imposer partout un point de vue bien particulier : celui des classes dominantes. Cette théologie dominante trouve des relais en Amérique latine. Ainsi, lors de la conférence de l'épiscopat catholique à Puebla, on a proposé une « théologie de la culture », axée sur la problématique de la culture urbaine, scientifique et technique, qui escamotait l'oppression. Ainsi, plus récemment, à partir du CELAM on a proposé une « théologie de la réconciliation » qui délaisse le point de vue du pauvre et envisage une prétendue réconciliation qui pour les opprimés n'est que résignation. Cette théologie évacue la croix pour les riches en supprimant l'exigence fondamentale de justice, de partage des richesses injustement accumulées et renforce le statu quo. »

L'Église des pauvres en Amérique latine est l'objet d'une stratégie globale qui tend à son éradication ou à son silence. Cet enjeu concerne l'avenir de toute l'Église, car c'est sa catholicité qui est mise en cause. Nous nous demandons avec inquiétude combien de temps les mouvements ecclésiastiques de libération pourront maintenir leur dynamisme malgré une telle répression. Quel autre modèle d'Église, si ce n'est une Église des pauvres, pourrait être aujourd'hui fidèle à Jésus et signifiante pour le monde ? L'Église des pauvres et sa théologie sont chaque jour plus nécessaires en Amérique Latine. ■

Retraite biblique de SOCABI

JE TE FERAI FRUCTIFER À L'EXTRÊME... » (Gn 17,6)

avec Camille Bessette, Renaude Grégoire et Claude Julien, f.ch.

DATE : du 26 juin au 1er juillet 1988

HEURES : du dimanche 19h30 au vendredi 16h30

ENDROIT : Villa St-Martin,
9451 ouest, boul. Gouin,
Montréal QC H3Y 1T2

FRAIS : inscription de 65\$ payable à l'avance à
SOCABI (20\$ non remboursable).
Chambre et pension : 25\$/jour X 5 = 125\$,
payable sur place.

Information et inscription :

SOCABI

Société catholique de la Bible, 7400, boul. St-Laurent, Montréal H2R 2Y1, tél.: (514) 274-4381